



Afin de proposer un accompagnement à la recherche d'emploi, de qualité, en proximité, We Ker a développé différentes actions en faveur du public cible : Les jeunes de 16 à 25 ans, notamment les moins qualifiés, les demandeurs d'emploi ou les jeunes en activité réduite ainsi que les parents étant ou ayant été en congé parental et/ou ayant été bénéficiaires d'un complément de libre choix d'activité.

Dans un contexte où l'activité économique est aujourd'hui plus favorable, il est essentiel de renforcer l'accompagnement des jeunes les plus éloignés du marché du travail, en concurrence avec des jeunes qualifiés et opérationnels plus rapidement.

DESCRIPTION DE L'ACTION

L'action vise l'insertion professionnelle des jeunes et leur accès à l'emploi durable et de qualité au marché du travail et s'articule autour de deux actions :

Une équipe emploi organisée autour de conseiller.ères expert.es filières développant de nombreuses actions en collaboration étroite avec les entreprises et les organismes de formation.

Entreprises et organismes de formation sont au centre des actions développées par les conseiller.ères emploi. Ils sont en effet, les leviers d'accès à l'emploi et à la formation qualifiante via des visites, présentation métiers, participation à des cafés conseil, job dating... Il s'agit d'accompagner les jeunes vers et dans l'emploi durable en plaçant l'entreprise et l'organisme de formation au cœur de tous les projets développés par l'équipe emploi. Le conseiller.ère emploi dispose d'un panel d'outils (visites, entretiens conseils, offres d'emploi...) qu'il propose aux jeunes afin de faciliter son insertion professionnelle. Lorsque le jeune démarre un emploi ou une formation qualifiante, Le conseiller.ère emploi l'accompagne pour que cette insertion professionnelle soit une réussite (validation de la période d'essai et pérennisation du contrat de travail, obtention de certifications ou d'un diplôme dans le cadre d'une formation qualifiante).



Le développement de services proposés par l'animateur de la plateforme Mobiliclés (conduite supervisée, ...).

L'absence de mobilité est un réel frein à l'emploi. Ainsi toute action favorisant la mobilité est un levier d'accès à l'emploi et à la formation qualifiante : soutien au code de la route, la conduite supervisée, le dispositif de navette solidaire...